Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 142 (2021)
Heft: 5

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mars 2021

Un agriculteur et un apiculteur dialoguent (Journal du Jura, 03.03.2021) En lisant l'article du JdJ du 24 février dernier, la guerre entre agriculteurs et apiculteurs semble bel et bien déclarée. Maître agriculteur de profession, il me tenait à cœur d'en parler avec un collègue apiculteur, s'occupant de ses ruches au bord de mes champs. Nous avons partagé depuis de nombreuses années le coin de pays que nous cultivons, moi pour mes vaches et lui pour ses abeilles. Jusqu'à présent, aucune tension n'est jamais venue entacher nos travaux respectifs. Je lui ai demandé si je faisais effectivement du mal à ses abeilles et s'il y avait moyen d'en parler. De la discussion qui s'ensuivit, il est ressorti que la perte des abeilles est effectivement un problème, mais il est bien conscient que tout ne peut être imputé à l'agriculteur. (...) Sa réponse est claire : déterrer la hache de guerre n'est pas une solution. D'après lui, le dialogue est nécessaire entre le monde apicole et agricole et c'est par cette voie seulement que nous arriverons à des solutions sur le long terme. (...)

Un stand de tir transformé en centre apicole pour le Zurzibiet (Die Botschaft, 10.03.2021) Il a fallu de la persévérance et de l'endurance, beaucoup d'engagement et un peu de chance, mais le but est maintenant atteint : l'association des apiculteurs du district de Zurzach (AG) peut réaliser son rêve d'avoir son propre centre apicole. Tout d'abord, le centre doit devenir un centre de formation, notamment pour les nouveaux apiculteurs. Des visites guidées pour les classes scolaires, des cours d'apiculture pour tous et l'élevage de reines pourront également y être organisés. (...)

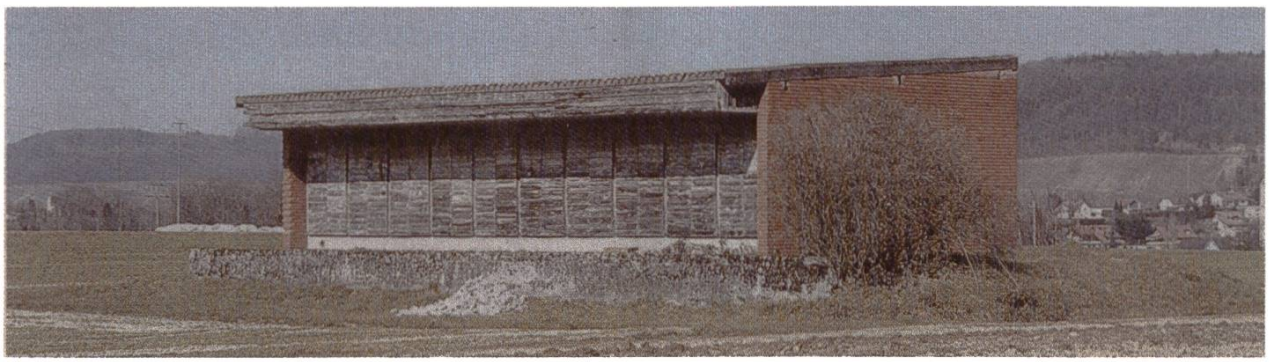

Un essaim de femmes pour sauver des millions d'abeilles (Il Caffè della domenica, 14.03.2021 Roseli Nasalemi) (...) Guerlain, l'une des plus anciennes sociétés de parfumerie au monde, l'Unesco et Angelina Jolie viennent de lancer Women for Bees, un projet en collaboration avec l'Observatoire français d'apidologie (Ofa) pour soutenir cinquante femmes apicultrices. L'objectif : encourager l'autonomisation des femmes à travers une activité durable. D'ici 2025, 2 500 ruches seront construites dans vingt-cinq réserves de biosphère de l'UNESCO afin de les repeupler avec 125 millions d'abeilles.

FRELON ASIATIQUE Des mesures pour les apiculteurs ? (Le Quotidien Jurassien, 20.03.2021 Kathleen Brosy) Le centre de recherche du CABI va prochainement rencontrer la Fédération d'apiculture du canton du Jura afin d'aborder la thématique de l'invasion des frelons asiatiques. L'occasion de faire le point sur les mesures à mettre en œuvre pour réduire l'impact de cet insecte sur les ruches avec le chercheur Lukas Seehausen et Sarah Gerster, présidente de la Société d'apiculture des Franches-Montagnes. « C'est clair : l'invasion a commencé et nous nous attendons à découvrir d'autres insectes et nids cette année, notamment au vu de ce qui se passe en France. Depuis le premier frelon asiatique identifié à Fregiécourt en 2017, les populations progressent », indique le chercheur Lukas Seehausen, de l'antenne de Delémont du CABI, un centre de compétence international spécialisé dans la lutte biologique contre les espèces envahissantes. Sarah Gerster, présidente de la Société d'apiculture des Franches-Montagnes, souligne cependant que les passionnés ne sont pour l'heure pas inquiets pour leurs colonies : « Nous sommes encore loin d'une grande invasion » La présidente de la Société d'apiculture des Franches-Montagnes Sarah Gerster ne craint pour l'heure pas pour ses abeilles (...)

L'abeille noire : indigène mais menacée d'extinction (23.03.2021, Bauernzeitung, Alexandra Stückelberger) (...) L'abeille noire (Apis mellifera mellifera) est une race qui s'est répandue au nord des Alpes, des Pyrénées à l'Oural, après la dernière période glaciaire. Dans notre pays, elle a été pendant longtemps la seule abeille à miel. Depuis 150 ans, elle a été supplantée par des races d'abeilles importées, comme la Carnica et la Ligustica, en provenance d'Autriche, de Slovénie et d'Italie. L'abeille noire est désormais considérée comme une espèce en voie de disparition (...)

Les intoxications d'abeilles peuvent être évitées (Apiservice, le 31 mars 2021) Les mauvaises applications d'insecticides sont entre autres à l'origine des cinq cas d'intoxications confirmées par le Service sanitaire apicole en 2020. Une manipulation correcte des substances approuvées et toxiques pour les abeilles aurait pu éviter ces cas. La prise en compte des spécifications d'utilisation lors de l'application des produits phytosanitaires est tout aussi importante que l'application correcte des biocides. Douze suspicions n'ont pas été résolues.

Le Canada renonce à interdire des pesticides « tueurs d'abeilles » (Keystone ATS / Agence Télégraphique Suisse, 01.04.2021) Le Canada a annoncé mercredi qu'il allait limiter l'utilisation de deux pesticides néonicotinoïdes pour certaines cultures. Il renonce finalement à les interdire comme il envisageait de le faire il y a trois ans. Santé Canada avait proposé en 2018 d'interdire l'utilisation de deux types de ces pesticides qualifiés de « tueurs d'abeilles », la clothianidine et le thiaméthoxame, en raison notamment des risques sur les organismes aquatiques. Mais après des évaluations scientifiques et une vaste consultation publique, Santé Canada a conclu que « certaines utilisations sont sans danger pour les insectes aquatiques »

si elles sont bien encadrées, même si « certaines autres utilisations présentent des risques préoccupants ». Le ministère a donc décidé d'appliquer des « mesures d'atténuation et des restrictions supplémentaires », notamment une limitation de l'utilisation de ces produits et la mise en place de « zones tampons » autour des secteurs concernés. Ces nouvelles régulations s'appliqueront à plusieurs cultures de fruits et légumes, notamment certaines laitues, pommes de terre, myrtilles (appelées bleuets au Canada), maïs ou soja. Les compagnies fabriquant ces pesticides auront deux ans pour modifier les consignes d'utilisation sur leurs produits, précise le ministère. Le Canada ne s'est pas prononcé sur l'utilisation du troisième type de néonicotinoïde homologué au Canada, l'imidaclopride. Les néonicotinoïdes, jugés responsables du déclin du nombre d'abeilles dans le monde, sont interdits en Europe depuis 2018. En France, le Conseil d'Etat a validé mi-mars leur réautorisation provisoire dans la filière de la betterave sucrière, pour faire face à la chute des récoltes après l'invasion d'un puceron vecteur de la jaunisse.

340 soignants alertent le Conseil fédéral sur les pesticides (Le MatinDimanche, 13.03.2021) (...) « Sans les initiatives, le projet que nous débattons au parlement pour réduire de 50 % d'ici à cinq ans les risques liés aux pesticides et pour mieux protéger les aires de captage des eaux n'aurait jamais vu le jour » Isabelle Moret, conseillère nationale PLR/VD)

4 Suisse

Des soignants alertent le Conseil fédéral sur les pesticides

AGRICULTURE Dans une lettre ouverte à Guy Parmelin et Alain Berset, les professionnels de la santé appellent les autorités à réagir face aux risques sanitaires.

FLORENT QUIQUEREZ
florent.quiquerez@lematindimanche.ch

C'est une missive qui sonne comme un coup de tonnerre dans un contexte déjà tendu autour des pesticides. Dans une lettre ouverte adressée à Alain Berset, magistrat respon-

L'impact effectif des pesticides sur les abeilles a fortement augmenté selon une étude récente (02.04.202, Schuz R. et al., Science, Vol. 372, N° 6537, pp. 81-84). « L'impact des pesticides est généralement discuté dans le contexte des quantités appliquées, sans tenir compte des variations importantes mais significatives pour l'environnement de la toxicité spécifique de ces substances. Ici, nous interprétons systématiquement les changements dans l'utilisation de 381 pesticides sur 25 ans en considérant 1591 valeurs seuils de toxicité aiguë spécifiques aux substances pour huit groupes d'espèces non-cibles. Nous constatons que la toxicité des insecticides appliqués aux invertébrés aquatiques et aux pollinisateurs a considérablement augmenté - ce qui contraste fortement avec les quantités appliquées - et que cette augmentation est due aux pyréthroïdes et aux néonicotinoïdes qui sont hautement toxiques à très faibles quantités. Nous signalons également une augmentation de la toxicité appliquée aux inverté-

brés aquatiques et aux pollinisateurs dans le maïs génétiquement modifié et le soja tolérant aux herbicides (OGM) depuis environ 2010. Nos résultats remettent en question les allégations de diminution des impacts environnementaux de l'utilisation des pesticides. »

Erratum : Revue de presse Février 2021 p. 194

Le passage ci-dessous en italique intégré par erreur dans l'article « Pesticides dans les sols agricoles en Suisse : le constat est alarmant » doit être placé à la fin de l'article suivant « Densité des colonies d'abeilles en un clic de souris »

Les images satellites pourraient également jouer un rôle », explique l'apiculteur pollinisateur. L'extension du partage des abeilles à la Suisse est également en cours de développement. « Nous avons déjà quelques apiculteurs en Suisse qui se sont inscrits dans notre réseau. (…) Cela signifie que les agriculteurs peuvent facilement déterminer le nombre de colonies dont ils ont besoin pour polliniser leurs terres agricoles de manière optimale et ainsi augmenter ou stabiliser leurs rendements